



Protégez la vie...

*pour nos enfants et
nos petits-enfants*





SOYEZ GÉNÉREUX. ON VOUS REPAIE EN NATURE.

CONSERVATION
DE LA NATURE 

PREMIÈRE CAMPAGNE DE FINANCEMENT
1 877 876-5444 www.conservationdelanature.ca

POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE NATUREL QUÉBÉCOIS

NOM _____

ADRESSE _____

() _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

JE DÉSIRE FAIRE UN DON DE _____ \$

* Des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu seront émis pour des dons de 10 \$ et plus. Vous recevrez aussi le bulletin d'information L'Arche trois fois l'an.

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 11924 6544 RR0001.

De temps en temps, Conservation de la Nature échange des listes d'envoi avec d'autres organismes partageant ses objectifs. C'est pour nous une manière très économique de trouver de nouveaux donateurs. Toutefois, si vous préférez ne pas recevoir de courrier de ces autres organismes, veuillez cocher cette case .

Conservation de la Nature tient ses amis informés de ses activités et des possibilités de dons par l'envoi occasionnel de nouvelles et d'appels à leur soutien. Si vous préférez ne pas recevoir de courrier de notre part, veuillez communiquer avec notre équipe de services aux membres au 1 800 465-0029. Je préfère recevoir les bulletins de Conservation de la Nature électroniquement.

CONSERVATION
DE LA NATURE 

1060, RUE UNIVERSITY, BUREAU 210, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4V3





La conservation de la biodiversité,

le fait de la communauté et des groupes locaux



« Je souhaite de tout cœur améliorer notre "testament environnemental" et léguer à nos enfants et petits-enfants l'héritage d'une nature où il fait bon vivre. Plus que jamais, chacun de nous a le devoir et la responsabilité de protéger la vie. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence. »

Harvey Mead,
Président fondateur de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un de ces groupes qui travaillent, à l'échelle québécoise, à la conservation de notre patrimoine naturel, à la protection des habitats fragiles et des espèces associées.

L'Union mondiale pour la nature, en vertu de sa Stratégie mondiale de la conservation de 1980, a lancé l'idée de « développement durable » et inspiré l'UQCN en ce sens, lors de sa fondation en 1981. M. Harvey Mead, président de l'UQCN, dit que trois objectifs sont identifiés dans cette Stratégie de la conservation, qui sont ceux de l'UQCN aussi : préserver la diversité biologique; maintenir les écosystèmes en état de fonctionnement; promouvoir un développement durable à partir du « capital nature » de la planète.

Pour ce faire, il faut assurer, par la création d'un réseau d'aires protégées de différentes sortes, selon le contexte, la conservation d'au moins une partie de ce qui était le milieu naturel d'antan. L'intention est de préserver des territoires peu perturbés, qui peuvent nous servir de témoins, de lieux de comparaison pour l'évaluation du « développement » qui se fait sur le reste du territoire, ou une partie de celui-ci, commente M. Mead.

Des efforts de conservation pour le sud du Québec

En parallèle à l'effort de créer un grand réseau d'aires protégées dans le territoire du domaine public, il faut penser au fait que la très grande majorité de la population vit dans le sud du Québec, là où le territoire est plutôt privé. Déjà, en 1997, l'UQCN et le Fonds mondial pour la nature ont collaboré à l'identification d'environ 600 sites qui méritaient une protection en reconnaissance des écosystèmes ou des espèces qu'ils recelaient, dont bon nombre dans le sud.

C'est ici que s'exercent les pressions les plus fortes sur les habitats sensibles. Il faut donc se doter d'une stratégie d'intervention visant la protection, à court terme, dans ces régions, précise M. Mead.

Pourquoi faire de la conservation ?

Il est nécessaire, de nos jours, de mettre un accent particulier à la

protection de ces sites d'importance pour la biodiversité dans le sud québécois, parce que le développement, dont l'extension des villes, souvent en forme d'étalement urbain, ainsi que les activités agricoles continuent à exercer une forte pression sur de nombreux sites, et sur l'ensemble des cours d'eau et des forêts qui restent. On peut identifier une assez grande diversité de milieux auxquels il faut penser : les cours d'eau eux-mêmes, dont les rives ont été bien trop souvent déboisées, menant à la perte d'habitats pour un ensemble d'espèces aquatiques, y compris d'oiseaux; les milieux humides, c'est-à-dire les « swamps » d'autrefois; les marécages et les tourbières (en pensant surtout à celles du sud du Québec, de plus en plus rares) que beaucoup ont encore tendance à vouloir remplir, assécher et détruire; les vieilles forêts, souvent de très petite superficie mais qui recèlent au moins des spécimens dont la génétique peut être précieuse.

Il faut aussi porter une attention particulière à des espèces ou groupes d'espèces qui ont été malmenés par notre développement passé, normalement via une destruction, une dégradation ou une fragmentation de leurs habitats.

Par exemple, à l'arrivée de Jacques Cartier, l'estuaire du fleuve était un milieu où d'énormes populations de grandes tortues de mer se trouvaient, avec des morses et autres mammifères marins. Aujourd'hui, la plupart de ces espèces ont disparu des eaux du Saint-Laurent !

La solution ? L'implication

Au fil des années, des groupes se sont formés un peu partout au Québec, chacun visant souvent la sauvegarde d'un site dans son milieu. De nombreux organismes affiliés à l'UQCN se trouvent parmi eux. C'est, entre autres, par une participation active, bénévole ou financière à ces groupes que la population québécoise peut en arriver à changer les choses, contribuer activement à l'amélioration de la protection des milieux naturels du Québec.

Il s'avère donc nécessaire, d'ors et déjà, de prendre conscience de l'importance de cette conservation, et ce, particulièrement dans les milieux soumis aux plus grandes pressions de développement humain. ☉

Les Québécois accordent beaucoup d'importance

à la conservation de la nature, de la faune et de la flore



Des organismes tels des associations d'ornithologues contribuent à la sauvegarde des milieux humides et autres habitats naturels.

L'importance que les Québécois accordent à la conservation de la nature, de la faune et de la flore est grande. En effet, dans le domaine de la protection et de la mise en valeur de la faune, des milieux naturels et des habitats fauniques, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) évalue le nombre d'organismes privés de conservation « à peut-être un millier », dit M. Guy Lépine, coordonnateur de projets à la FFQ.

L'appellation « organismes privés de conservation » regroupe tous les organismes non gouvernementaux impliqués dans la conservation de la nature en général au Québec, ajoute M. Lépine. Il peut s'agir autant d'une association de pêcheurs, de propriétaires riverains ou d'ornithologues que d'un groupe qui défend la conservation d'un boisé ou d'un marais dans sa municipalité. La majorité ont une vocation locale, comme l'APEL du lac Saint-Charles. Un bon nombre a une vocation régionale, comme les conseils régionaux de l'environnement (CRE) ou les comités de zones

d'interventions prioritaires (ZIP), et, enfin, il en existe quelques-uns qui interviennent partout au Québec comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Conservation de la nature - Québec, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) ou Canards Illimités Canada (CIC).

Le domaine plus particulier de la conservation des milieux naturels sur terres privées est plus restreint, explique M. Lépine. L'acquisition de sites naturels à des fins de conservation ou la négociation d'ententes de conservation avec les propriétaires est un processus lent et laborieux. Il y a beaucoup moins d'organismes privés actifs dans ce domaine, « mais leur nombre a beaucoup augmenté depuis que la Fondation de la faune les supporte ». Ces organismes représentent le fer de lance de la conservation privée. Leur travail s'ajoute à celui des gouvernements. Ils permettent à des particuliers et aux entreprises privées de s'impliquer dans la conservation concrète des quelques milieux naturels qui subsistent encore au sud du Québec. ☉



2005



Les milieux humides et boisés sont essentiels

aux animaux, mais aussi à l'homme !

Pendant qu'une multitude de promoteurs immobiliers, souvent encouragés par les villes, ne cessent de faire du développement dans des zones humides et dans les boisés à grande valeur de conservation, entre autres en les drainant et parfois après y avoir fait du remplissage et des coupes abusives, plusieurs organismes de conservation de la nature tentent de sensibiliser les autorités et la population en général à l'urgente nécessité de protéger ces milieux humides.

Canards Illimités Canada (CIC) est de ceux-là depuis plus de 65 ans. Pourtant, ces habitats continuent de disparaître au pays. Dans certaines régions, jusqu'à 70% des milieux humides originels ont disparu !

Avec plusieurs autres organismes, CIC tente, entre autres par des programmes d'éducation à l'environnement, de faire connaître les milieux humides et de promouvoir leur conservation.

Au Québec, les milieux humides les plus menacés sont tous situés dans la vallée du Saint-Laurent, précise Mme Kim Marineau, une consultante en écologie et botanique qui intervient auprès de nombreux gestionnaires et décideurs du territoire, particulièrement dans les régions de la Montérégie, de Montréal et de Laval. À part les promoteurs immobiliers, Mme Marineau identifie certaines formes d'interventions agricoles comme étant des sources de destruction et d'altération des milieux humides. **«Plusieurs agriculteurs drainent ces terrains et les cultivent, parce qu'ils sont constitués d'une terre noire où il est facile de faire pousser les semences».**

Un filtre

Ces milieux humides remplissent un rôle important. Ils filtrent l'eau naturellement et, ainsi, améliorent la qualité de l'eau que nous buvons et utilisons quotidiennement. La végétation qu'on y retrouve sert à stopper l'arrivée des sédiments, dit Mme Marineau.

Ils agissent comme des éponges géantes : en ralentissant le flux des eaux de ruissellement, ils réduisent les répercussions des inondations et contribuent à alimenter les nappes souterraines.

De nos jours, tout le monde connaît les répercussions néfastes de l'effet de serre. Or, les milieux humides absorbent et emmagasinent les gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère terrestre. Ils contribuent aussi à prévenir l'érosion des sols.

Une faune importante

Il y a plus, les milieux humides abritent de nombreuses espèces animales, des millions d'oiseaux, des canards, etc. En fait, selon Canards Illimités Canada, ces **«écosystèmes constituent l'une des plus importantes ressources du Canada».** Et pourtant ces habitats continuent de disparaître.

Les milieux humides du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent «sont au cœur du système hydrographique d'eau douce le plus vaste de la planète». La faune, dont les poissons et des millions de canards et d'oies, dépend des habitats que leur procurent les milieux humides de cette région.

En fait, les marais, les estuaires, les battures, les îles, les étangs, les rives rocailleuses ou sablonneuses sont des habitats très importants à conserver.

Les espaces boisés en zones urbaines et péri-urbaines (agricoles) font également face à des pressions importantes. Ainsi, malgré une prise de conscience généralisée dans la population, plusieurs centaines d'hectares de boisés disparaissent chaque année à l'intérieur des limites des villes ou en périphérie de celles-ci. Pourtant, à l'instar des milieux humides, ces boisés jouent des rôles essentiels en matière d'épuration urbaine, de maintien d'espèces animales et végétales, en plus de contribuer avantageusement au maintien de la qualité de vie d'un quartier. En effet, les boisés offrent des occasions



Les boisés et les milieux humides améliorent la qualité de l'air et de l'eau. Conservons-les!

de sorties familiales axées sur le plein air, l'observation d'oiseaux ou initiation à la botanique comme autant d'occasions de nourrir à la fois nos poumons, notre cœur et notre cerveau.

Pourtant, dans plusieurs cas, malgré cette conscientisation, le développement urbain, agricole et industriel contribue à faire disparaître ces milieux humides et ces boisés à grande valeur de conservation.

Bien sûr, pour les groupes oeuvrant en conservation, dont Canards Illimités, qui a déjà restauré ou sauvé près de 10 millions d'hectares d'habitats au Canada, **«il faut mettre un terme à la destruction des milieux humides».** Il en va de même des milieux boisés. ©



LA FORÊT BOREALE

NOTRE ÉCONOMIE, NOS LOISIRS, NOTRE AVENIR

Protégeons-la
Aux arbres citoyens!

www.auxarbrescitoyens.com



CANADIAN
PARKS AND
WILDERNESS
SOCIETY



SOCIÉTÉ
POUR LA NATURE
ET LES PARCS
DU CANADA



UQCN
Union québécoise pour la
conservation de la nature



WWF



Conservation de la Nature

acquiert des terres dans tous les coins du Canada



Dans le fleuve Saint-Laurent, Conservation de la Nature a acquis jusqu'ici 24 îles ou portions d'îles.

Conservation de la Nature est un organisme canadien fondé en 1962 qui possède un bureau au Québec depuis 1976. Conservation de la Nature est inspiré d'un modèle américain à mission semblable, soit la protection des terres à haut potentiel écologique, explique Mme Louise Gratton, directrice des sciences et de la gestion.

L'organisme acquiert des terres qu'il est essentiel de garder intactes, parce qu'elles abritent des espèces d'animaux, de plantes, d'oiseaux, etc., qui sont menacées. Il acquiert ses terres partout au Canada, là où c'est nécessaire.

Au Québec, l'organisme est très actif, comme dans les autres provinces d'ailleurs. Il est si actif que le bureau du Québec a quadruplé depuis son implantation.

Dans le fleuve Saint-Laurent, Conservation de la Nature a acquis jusqu'ici 24 îles ou portions

d'îles. Il est également très actif en Outaouais, dans la région du lac Champlain, dans le secteur de la baie Missisquoi, en Montérégie, en Estrie dans les secteurs des monts Sutton et du lac Memphrémagog. L'estuaire du Saint-Laurent et le milieu côtier de la Gaspésie sont aussi couverts.

Pour citer quelques exemples, Mme Gratton révèle que Conservation de la Nature est propriétaire de Pointe Saint-Vallier, près de Montmagny, d'une portion du boisé Papineau à Laval, des îles des rapides de Lachine qui ont été cédées gratuitement par Hydro-Québec, d'une section du barachois de Malbaie entre Percé et Coin-du-Banc en Gaspésie. Sans compter près de 16 000 acres des monts Sutton.

« Nous avons plus de 125 propriétés au Québec », affirme Mme Gratton.

Conservation de la Nature acquiert souvent ses terres par des dons des propriétaires. Parfois, elle

négoce un achat à rabais. Il y a aussi des propriétaires qui consentent une servitude de conservation permanente, ce qui veut dire que, même si la terre change de propriétaire, la servitude qui permet d'y établir des règles de protection et d'y poser des gestes de conservation demeure.

« C'est surprenant le nombre de dons que nous recevons », s'étonne Mme Gratton. Et les propriétaires qui donnent des parties de leurs terres pour que Conservation de la Nature les protège sont de toutes les couches de la société.

Souvent, il s'agit de gens qui possèdent un bien familial de génération en génération. Ils y sont très attachés et tiennent à le garder intact. Ils veulent s'assurer, par un don à Conservation de la Nature, que la propriété familiale gardera ses caractéristiques naturelles. Hydro-Québec lui a même fait un autre don exceptionnel du lit de la rivière Richelieu où on trouve notamment l'habitat du chevalier cuirvé. ☺

Ensemble pour la nature !

La **Fondation de la faune** œuvre depuis 1987 pour assurer la protection des milieux naturels et de la faune qui les habite.

Chaque année, nous finançons quelques 400 groupes et organismes de conservation qui ont à cœur de préserver, sur le terrain, ce qui est précieux : la nature et les habitats fauniques.

Aidez, avec nous, les organismes de conservation à protéger nos milieux naturels. Faites votre don!

www.fondationdelafaune.qc.ca



... ou adoptez la **Carte Nature VISA Desjardins - Fondation de la faune du Québec**

Un geste qui compte beaucoup pour la faune et ses habitats...

et vous permet de bénéficier de nombreux avantages. Contactez-nous!



FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

www.fondationdelafaune.qc.ca

Téléphone : (418) 644-7926

ou sans frais : 1-877-639-0742

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Le principal acteur de la conservation des milieux naturels du Québec

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est le premier intervenant gouvernemental en conservation de la biodiversité. Trois des cinq priorités ministérielles concernent la conservation des milieux naturels : la gestion durable de l'eau, la promotion du développement durable et la conservation de la diversité biologique qui inclut la création et la gestion d'aires protégées.

Des actions soutenues par les connaissances scientifiques

Qu'il s'agisse de conservation des milieux humides, de gestion intégrée des bassins versants ou de son plan d'action sur les aires protégées, le Ministère accorde une grande importance à l'élargissement des connaissances des écosystèmes terrestres et aquatiques. Le cadre écologique de référence¹ que le Ministère a développé pour soutenir les prises de décisions s'avère aussi nécessaire pour sélectionner les aires protégées. Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – dont il assume la gestion avec Faune-Québec – rassemble des informations de toute nature sur près de 10 000 sites ayant la particularité d'abriter des espèces menacées ou vulnérables². Décideurs, municipalités, aménagistes, consultants ont accès gratuitement à ces connaissances essentielles à la protection de notre biodiversité et à la gestion des territoires.

Des gestes concrets sur le terrain

En matière de conservation des milieux naturels, le Ministère est résolument tourné vers les résultats.

La conservation des milieux humides

- Les nombreux « services écologiques » que rendent les milieux humides (de la régulation hydrologique au réservoir de biodiversité), et qui ont d'ailleurs l'avantage d'être gratuits, sont tels que le Ministère a mis de l'avant des mesures particulières, soit :
 - une meilleure connaissance de ces écosystèmes en travaillant en partenariat avec plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) en conservation;
 - la protection dans leur intégralité de plusieurs milliers de km² dans le réseau d'aires protégées;
 - inscription des milieux humides comme thème majeur dans les plans directeurs de l'eau et les projets de gestion par bassin versant de 33 rivières du Québec;
 - la protection réglementaire des milieux humides par délivrance d'autorisations visant à encadrer les activités qui pourraient s'y dérouler.

Les aires protégées

Depuis 1979, le Ministère oeuvre activement à la conservation de la nature³. En plus des 69 réserves écologiques (947 km²) et des 23 parcs nationaux (7 546 km²) dont il a la responsabilité, il protège depuis 2002, par sa Loi sur la conservation du patrimoine naturel, 29 réserves de biodiversité et réserves aquatiques (23 500 km²). Et ce n'est qu'un début, car d'ici 2008, on pourra compter sur plus de 200 aires protégées de ce type nouveau qui fait se côtoyer des activités différentes : conservation de la biodiversité, usages récréatifs, chasse, pêche, villégiature et tourisme en nature. Le Ministère travaille aussi à créer des aires protégées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et dans les plus beaux paysages humanisés du Québec.

L'aide à la conservation en milieu privé

De nombreux écosystèmes remarquables n'existent qu'en territoire privé et leur conservation n'est réalisable qu'avec la collaboration volontaire des personnes, des communautés et des ONG spécialisées. Pour ce faire, le Ministère a pris les grands moyens⁴ :

- en optant pour la reconnaissance de réserves naturelles;
- en appliquant un programme d'aide financière pour appuyer la création d'un réseau privé d'aires protégées.

Depuis deux ans, plus de 26 millions de dollars investis à parts égales par le Ministère et par des organismes privés de conservation, ont abouti à des résultats remarquables : la création de 15 réserves naturelles, la mise sur pied de 88 projets de conservation dans 13 régions du Québec (66 % d'entre eux concernent en partie des milieux humides) et la protection de 250 sites d'espèces menacées ou vulnérables. Tout cela s'est fait dans les régions les plus habitées du Québec, qui sont donc plus fragiles.

La protection des espèces menacées ou vulnérables

À ce jour, 34 espèces de la flore sauvage sont protégées selon la Loi. Signalons des plantes connues comme le ginseng à cinq folioles et l'ail des bois. Par ailleurs, une vingtaine d'habitats floristiques sont dorénavant protégés. Afin de mieux cibler ses efforts de protection, le Ministère prépare des plans de conservation pour toutes ces espèces. De plus, il publiera bientôt un atlas illustrant les points chauds de la biodiversité au Québec vis-à-vis des espèces vulnérables ou menacées.

Pourquoi, pour qui tous ces efforts?

On ne dira jamais assez que la vie sur Terre, y compris celle de notre espèce, dépend avant tout de l'état de la biodiversité que ce soit : pour l'alimentation, la santé, le logement, et l'énergie ou pour profiter des plaisirs intangibles qu'elle offre. La conservation de la biodiversité est une exigence absolue qui doit reposer sur de larges consensus sociaux. Les stratégies du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sont fondées sur une grande participation des personnes, des communautés et des organisations non gouvernementales vouées à la conservation de la nature.

Assurer une gestion durable de notre biodiversité concourra sans contredit à assurer une économie viable!

¹ www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre_ecologique/index.htm

² www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/centre.htm et www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm

³ www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/index.htm

⁴ www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/privé/conservation.htm

*Miser sur le développement durable :
pour une meilleure qualité de vie*

Québec 



À Parcs Québec,

les projets de protection poussent comme des champignons



Dans les parcs nationaux du Québec, il est possible de pratiquer des activités de plein air compatibles avec la mission de conservation de l'organisme.

Le réseau québécois des parcs nationaux, Parcs Québec, administré par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), c'est comme une ruche : ça bourdonne d'activités et, surtout, les projets en vue de protéger la nature et de sensibiliser les citoyens aux bienfaits de cette nature sont légion. Pour un de réalisé, 10 autres germent dans l'esprit fébrile du personnel.

En voyant avec quelle passion le vice-président exploitation de Parcs Québec, M. Raymond Desjardins, nous explique l'action passée, présente et future du réseau, il n'y a pas à en douter.

D'entrée de jeu, il fait la différence entre les réserves, comme celle de la réserve faunique des Laurentides, et les parcs nationaux. Les réserves sont des territoires consacrés principalement aux activités de chasse et de pêche.

La mission d'un parc national est double. C'en est d'abord une vouée à la protection et à la conservation. Ensuite, un parc national doit être accessible à la population pour fins de pratique d'activités de plein air ou de loisir, mais compatibles avec le premier volet de la mission : la randonnée pédestre, la raquette, le ski de randonnée, le canot sont favorisés alors que les sports motorisés ne le sont pas. Concilier cette double mission forme un défi quotidien.

Développement durable

Les parcs nationaux sont un bel exemple de développement durable, dit M. Desjardins. Ils permettent de préserver de façon permanente la faune, la flore, la géologie et les paysages et en même temps, ils fournissent de l'emploi

aux gens des régions de sorte qu'ils contribuent à éviter leur dépeuplement. Parcs Québec, c'est 1700 emplois dans les parcs.

Pour mieux remplir la mission première de conservation et d'éducation, Parcs Québec a embauché plus de 100 garde-parcs patrouilleurs et plus de 150 garde-parcs naturalistes. Ces derniers tiennent des activités éducatives dans les différents parcs « pour faire mieux connaître les éléments qu'on protège », explique M. Desjardins. Depuis cinq ans, au-delà de 400 activités de découverte ont été tenues dans les parcs. « Pour aimer et protéger une chose, il faut la connaître ». Un programme pour les élèves du primaire existe depuis l'an dernier. ☺

Trois femmes

qui ont la nature à cœur



Les efforts concertés d'organismes locaux de conservation et l'ACA ont permis à ce jour de protéger des milliers d'hectares de territoires naturels.

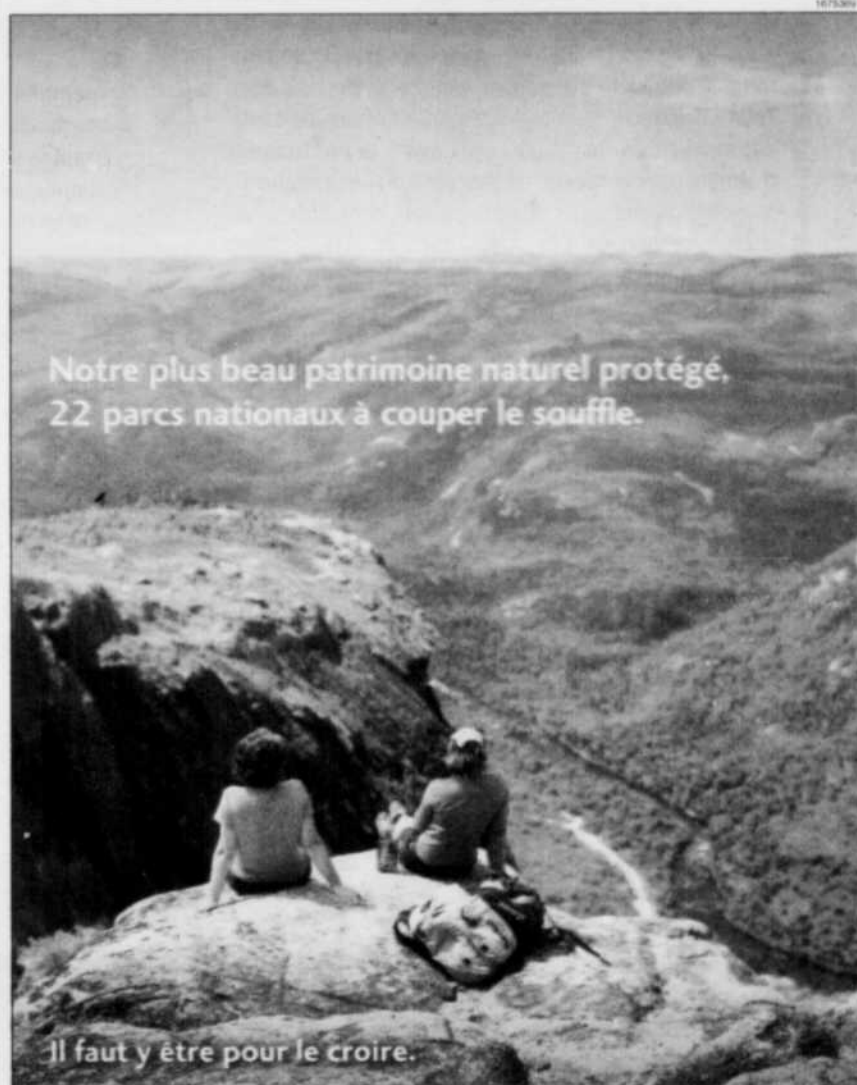
Le corridor naturel des Appalaches, situé dans le prolongement des Montagnes Vertes du Vermont, constitue l'une des dernières régions sauvages où l'on trouve encore de grands massifs forestiers non fragmentés. Ce corridor d'environ 164 315 ha (400 000 acres) s'étend jusqu'à la rivière Saint-François, en Estrie et est essentiel à la survie de plusieurs espèces d'animaux et d'oiseaux. Les ruisseaux, lacs, étangs et milieux humides abritent plus de 90 espèces menacées ou vulnérables dont la tortue des bois et la salamandre pourpre.

Jusqu'en l'an 2000, divers organismes de conservation régionaux et fiduciaires locales avaient réussi à protéger environ 400 ha (1000 acres). Puis est arrivé l'organisme à but non lucratif, Corridor appalachien (ACA). Il a fait passer la superficie protégée à perpétuité à plus de 6400 ha (près de 16 000 acres). Près des deux tiers du massif des monts Sutton, soit 60 km², sont désormais protégés, la plus grande aire protégée privée au Québec !

La réussite de cette initiative en conservation repose sur la mobilisation de tous les acteurs du milieu : les organismes de conservation, les propriétaires fonciers, les municipalités et le grand public. Elle découle de la vision et l'initiative de trois passionnées de la nature, l'écologiste Louise Gratton, la biologiste en conservation Francine Hone et la gestionnaire de projet Terri Monahan. Ce sont elles qui, en 2001, ont mis en œuvre le projet de conservation du corridor naturel des Appalaches.

Et ce n'est pas fini. Avec les projets en cours, l'ACA compte porter la superficie protégée à plus de 8000 ha (20 000 acres) d'ici les prochaines années. L'objectif ultime, « c'est 100 000 acres », dit Mme Gratton.

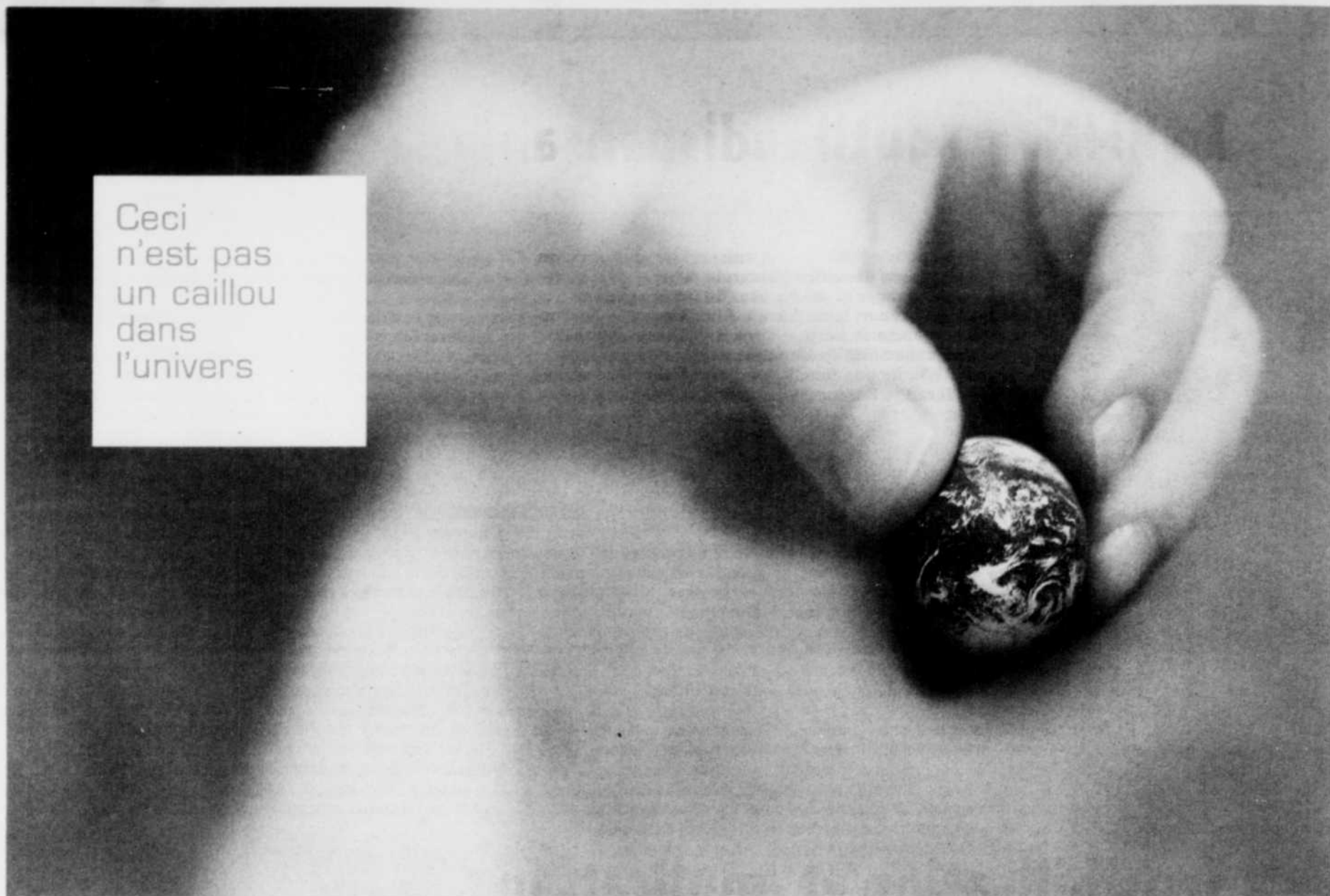
Le but du Corridor appalachien n'est pas d'interdire l'exploitation forestière, ni l'industrie récréo-touristique, mais d'implanter des mesures de conservation pour minimiser les impacts de ces activités et préserver des superficies forestières suffisantes au maintien de la biodiversité. ☺



Notre plus beau patrimoine naturel protégé.
22 parcs nationaux à couper le souffle.

Il faut y être pour le croire.

Ceci
n'est pas
un caillou
dans
l'univers



C'est la pierre angulaire de notre propre survie.

Parce que la protection de l'environnement est devenue un enjeu incontournable, Desjardins a depuis longtemps placé le développement durable au cœur même de sa distinction coopérative. Dans le but de préserver notre patrimoine naturel, plusieurs mesures témoignent de l'engagement constant de notre groupe financier à conjuguer avoirs et êtres au présent... comme au futur.

Ceci n'est pas une banque. C'est Desjardins.



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Adoption dans les années 1980 de l'Option environnementale Desjardins visant à promouvoir le fait que protéger l'environnement profite au développement durable des collectivités.

Création du fonds Desjardins Environnement en 1990.

Adhésion en 2003 à la Déclaration des institutions financières pour l'environnement et le développement durable des Nations Unies.

Le RMN, un outil indispensable

pour faire avancer la cause de la conservation de la nature



Le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) a insisté sur la surveillance des espaces naturels protégés et a abordé la problématique des gens qui pénètrent sans autorisation dans des milieux protégés.

Au début des années 1990, les organismes de conservation privés, propriétaires de milieux naturels, étaient déjà nombreux. Afin d'échanger et de discuter de leurs problèmes, ils ont décidé de réunir leurs forces. Ainsi naquit le Regroupement des organismes propriétaires de milieux naturels protégés du Québec (RMN). L'an dernier, tout en gardant l'acronyme RMN, ils ont décidé que l'organisme les regroupant s'appellerait le Réseau de milieux naturels protégés.

C'est la Fondation de la faune du Québec (FFQ) qui a initié et soutenu la création du RMN, en 1993. Elle peut être fière de son travail, car aujourd'hui le RMN regroupe une trentaine d'organismes privés de conservation qui protègent environ 120 sites naturels d'une superficie de plus de 11 600 hectares, et ce, à perpétuité et, évidemment, au profit de toute la population.

Le grand mérite et le but principal du RMN, c'est d'aider ses membres à faire avancer la cause de la conservation de la nature au Québec, dit le président Louis Gagné. « **Nous représentons, par exemple, nos membres auprès des gouvernements afin d'obtenir des modifications à certaines lois ou programmes de subventions.** » Alors qu'autrefois les gouvernements agissaient de façon unilatérale dans le domaine de la conservation de la nature, aujourd'hui, précise M. Gagné, « **ils nous consultent.** »

Le RMN vise à renforcer l'efficacité de l'action de ses membres en leur fournissant le leadership, l'information et les ressources nécessaires à l'atteinte de leur objectif de conservation de la nature.

La création du RMN a été saluée avec beaucoup de satisfaction par les

organismes de conservation et par les organisations gouvernementales. Pour eux, il constitue un interlocuteur privilégié.

Les organismes privés de conservation ont négocié avec des centaines de propriétaires l'acquisition ou la donation de leurs terrains ou encore des servitudes ou différentes ententes pour conserver la nature sur leurs terrains. Ces mesures exigent de l'argent, ce qui n'est pas toujours facile à trouver. Puis, une fois que ces organismes ont réussi à protéger un milieu naturel, ils doivent le gérer, le surveiller et quelquefois l'aménager un peu pour le rendre accessible aux citoyens. Voilà qui nécessite encore du temps et de l'argent.

Alors le Réseau de milieux naturels protégés intervient, avec d'autres comme la Fondation de la faune du Québec, entre autres. Le RMN propose des politiques, des interventions et des projets communs, par exemple, pour obtenir pour les propriétaires et gestionnaires de milieux naturels reconnus, un statut comportant divers avantages fiscaux et l'allègement de certaines procédures. Le RMN assure un meilleur rayonnement aux organismes de conservation, encourage l'acquisition de terrains à vocation faunique ou floristique par ses membres, etc.

Depuis plus de 10 ans maintenant, le RMN est intervenu régulièrement auprès de ses membres, ses partenaires et des gouvernements. Il a effectué plusieurs travaux visant à faire avancer la cause de la conservation des milieux naturels. Ainsi, il a insisté sur la surveillance des espaces naturels protégés, il a abordé la problématique des gens qui pénètrent sans autorisation dans des milieux protégés afin d'obtenir une réforme législative et la possibilité de recours. Le RMN a mis beaucoup d'efforts afin d'encourager la collaboration avec les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux. La fiscalité municipale aussi est un de ses chevaux de bataille, car les taxes peuvent s'avérer un immense fardeau financier pour les propriétaires de milieux protégés. ☉

Sensibilisation et implication :

les secrets du succès d'Éco-Nature



Éco-Nature veut protéger et aménager des sentiers de randonnée et procéder à d'autres aménagements légers.

Grâce au travail de sensibilisation d'Éco-Nature et de l'implication de propriétaires riverains favorables à la protection de l'environnement, des terrains municipaux et de nombreux terrains privés ont été regroupés pour former le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, lequel forme un ensemble de milieux naturels, plan d'eau, îles, marécages et berges. Ce parc est animé et géré par Éco-Nature.

M. Jean Lauzon, directeur-adjoint de l'organisme à but non lucratif, fait voir que la mission d'Éco-Nature est de protéger à perpétuité et de mettre en valeur les milieux naturels de la rivière des Mille-Îles ainsi que de les rendre accessibles à la population.

Les multiples espèces de poissons, d'oiseaux, de mammifères, de reptiles et d'amphibiens font de la rivière des Mille-Îles un endroit très riche non seulement au niveau de la faune, mais par ses nombreux marais et herbiers aquatiques.

Ces marais représentent la plus efficace et la moins coûteuse de toutes les usines d'épuration de l'eau, grâce aux végétaux et aux micro-organismes qui filtrent les polluants. Ils forment aussi un endroit parfait pour la reproduction de la faune aquatique. Hélas ! Plus d'une quarantaine d'espèces sont en péril !

Il n'en reste pas moins que depuis 1998, une dizaine d'îles ont le statut de refuge faunique. Et, de dire M. Lauzon, c'est grâce aux efforts d'Éco-Nature, de municipalités comme Laval et Rosemère et de bien des citoyens engagés dans l'aventure. Sans compter la collaboration du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec devenu depuis peu le ministère du Développement durable.

Éco-Nature entend protéger pour toujours ce qui reste d'espaces naturels sur la rivière des Mille-Îles par, entre autres, l'acquisition de terrains et la négociation d'ententes avec les propriétaires riverains; en offrant aux propriétaires qui veulent protéger l'écosystème de la rivière des avantages tels une surveillance continue du territoire et des privilèges fiscaux.

Éco-Nature remplit son rôle de sensibilisation entre autres par des excursions en ponton animées par un naturaliste-interprète. L'organisme offre aussi un programme scolaire de sensibilisation ainsi que des camps de jour.

Une première

Éco-Nature veille aux berges du côté sud en partenariat avec la Ville de Laval et, du côté nord, en partenariat avec huit municipalités dont Rosemère.

La collaboration de Rosemère semble particulière, avant-gardiste. En effet, cette municipalité a acquis plusieurs terrains à protéger et a acquis, en commun avec Éco-Nature, l'île aux Juifs. Or, Rosemère a accordé à Éco-Nature, une « **servitude de conservation** » sur la cinquantaine de terrains qu'elle possède, terrains formés de grands marais, de marécages, etc. La municipalité, explique M. Lauzon, s'engage à conserver ces terrains à perpétuité et Éco-Nature s'engage à assurer leur protection et leur conservation. « **Même si la Ville vendait ses terrains, la servitude continuera d'être valide.** » C'est une première, convient M. Lauzon.

Éco-Nature veut protéger mais aussi donner accès à ces terrains. Aussi aménage-t-il des sentiers de randonnée et procède-t-il à d'autres aménagements légers. ☉



Ateliers sur la conservation des milieux naturels

pour les gens engagés dans la protection d'un site



La conservation des milieux naturels permet de protéger les habitats de nombreuses espèces fauniques.

Le travail de protection et de conservation des milieux naturels exige connaissance et compétence. Et, bien sûr, les gens qui œuvrent au sein des groupes de conservation ne sont pas tous des gestionnaires de profession des biologistes ou des ingénieurs forestiers. Pour être efficaces, les intervenants doivent développer des compétences dans divers domaines.

Les « Ateliers sur la conservation des milieux naturels » ont été conçus précisément pour répondre aux besoins de formation des membres et du personnel des organismes propriétaires ou gestionnaires de sites naturels. D'ailleurs, ces Ateliers se tiennent à Québec depuis hier et se terminent ce soir.

Ils offrent aux participants – débutants ou expérimentés – des formations de différents niveaux, notamment sur les moyens de protéger des sites naturels, la gestion et le financement de leur organisme, la planification de leurs projets, les partenariats à la conservation.

« Le comité organisateur des Ateliers a identifié plus de 130 groupes de conservation actifs, c'est-à-dire qui ont présentement des projets de conservation ou qui sont sur le point d'en entreprendre. » explique Mme Annie Lebel, en charge du projet à l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

En 2004, environ 140 participants de 83 groupes de conservation différents, provenant des quatre coins du Québec, ont participé aux Ateliers. Selon Mme Lebel, ces Ateliers sont une occasion pour les groupes de se consulter et ainsi de venir chercher des conseils ou des idées susceptibles de faire avancer leur projet.

Un des organisateurs de l'événement, M. Pierre Valiquette du Réseau de milieux naturels protégés (RMN), explique que l'an dernier, des représentants de cinq organismes travaillant à la conservation des milieux naturels ont entrepris de relancer cet événement qui se tenait annuellement dans les années 1990. En plus de l'UQCN et du RMN, la Fondation de la faune du Québec, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et le ministère des Pêches et Océans du Canada font partie du comité organisateur.

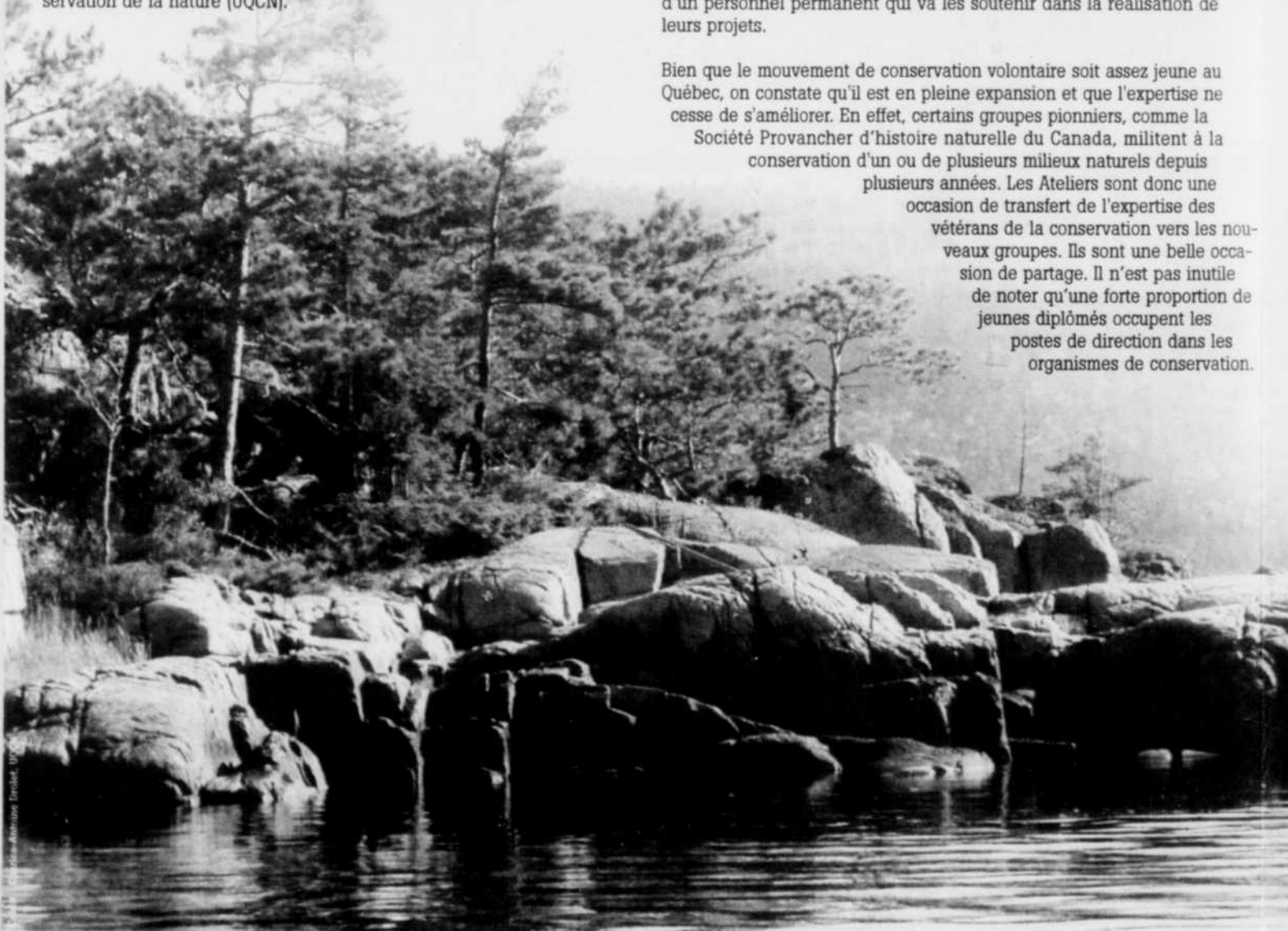
Importance des bénévoles

Même plusieurs années après la création d'un organisme de conservation, l'implication des bénévoles et les initiatives du personnel demeurent très importantes pour ledit organisme. M. Valiquette fait remarquer que dans de tels organismes, « rien ne vaut la présence de bénévoles » car ceux-ci vivent dans le milieu et sont plus sensibilisés aux problèmes au niveau local. Avec les années et l'expérience, les bénévoles se dotent d'un personnel permanent qui va les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

Bien que le mouvement de conservation volontaire soit assez jeune au Québec, on constate qu'il est en pleine expansion et que l'expertise ne cesse de s'améliorer. En effet, certains groupes pionniers, comme la

Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, militent à la conservation d'un ou de plusieurs milieux naturels depuis plusieurs années. Les Ateliers sont donc une

occasion de transfert de l'expertise des vétérans de la conservation vers les nouveaux groupes. Ils sont une belle occasion de partage. Il n'est pas inutile de noter qu'une forte proportion de jeunes diplômés occupent les postes de direction dans les organismes de conservation.





Comité organisateur:

Luc Robillard, *Service canadien de la faune d'Environnement Canada*
Annie Lebel, *Union québécoise de conservation de la nature*
Guy Lépine, *Fondation de la faune du Québec*
Guy Michaud, *Pêches et Océans Canada*
Pierre M. Valiquette, *Réseau de milieux naturels protégés*



Mot du comité organisateur des Ateliers

Le comité organisateur des Ateliers sur la conservation des milieux naturels 2005 profite de cette occasion pour souligner l'implication des citoyens et des organismes communautaires à la protection, la conservation et la mise en valeur des milieux naturels. Leur engagement et leurs actions contribuent de façon significative à la protection du patrimoine naturel du Québec pour le bénéfice de toute la population et des générations futures.



Vous désirez contribuer à l'effort de protection et de conservation des milieux naturels? Que ce soit un habitat humide, un boisé urbain, une forêt ancienne ou un marais côtier, il y a un milieu naturel près de chez vous ou dans votre région qui mérite votre attention. Alors n'hésitez plus et mettez vos talents et votre expertise au service des organismes qui œuvrent dans ce domaine. Votre participation peut faire une différence!

Thèmes abordés lors des Ateliers

Plusieurs thèmes sont abordés lors des Ateliers dans le but d'améliorer l'efficacité des groupes de conservation. En effet, plusieurs bénévoles ou nouveaux employés des organismes de conservation possèdent peu ou pas du tout de notions de gestion d'un organisme. De plus, la majorité des organismes de conservation dépendent du soutien des gouvernements pour assurer leur financement. Ces groupes auraient tout avantage à diversifier leurs sources de financement et trouver d'autres partenaires. C'est pourquoi les Ateliers proposent une formation sur d'autres moyens de financement dont les collectes de fonds.

Les « Ateliers sur la conservation des milieux naturels » offrent également des activités de formation sur le thème de la concertation et du partenariat. Ce sujet est d'une importance capitale puisque les intervenants en conservation de milieux naturels doivent collaborer avec différents acteurs : municipalités, gouvernements, industriels, propriétaires fonciers, agriculteurs, forestiers, afin de mener leurs projets à terme.

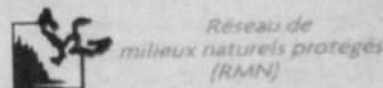
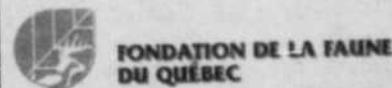
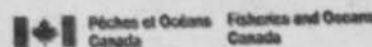
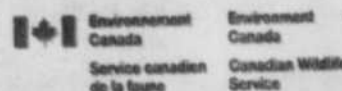
Les outils pour que les groupes réalisent leurs projets de conservation et veillent à une bonne planification sont aussi matière à discussion lors des Ateliers.



Vous êtes propriétaire foncier? Vous désirez protéger des milieux qui ont une grande valeur écologique et qui se trouvent sur vos terres? Consultez les groupes de conservation de votre région qui pourront vous conseiller sur différents moyens de protéger, conserver et mettre en valeur ces milieux et les espèces qui y vivent.

Encore une fois, félicitations et merci à tous ceux et celles qui participent à l'effort collectif de conservation de la diversité des habitats et des espèces du Québec.

Le comité organisateur des Ateliers





2005

La conservation des milieux naturels

Les Marais du Nord, un « success story »

aux abords du lac Saint-Charles

Fondée en 1980, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) a comme mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine écologique du bassin versant du lac et de la rivière Saint-Charles, au nord de Québec. Et cette mission, elle la remplit si bien que des milliers de visiteurs se rendent maintenant chaque année admirer la richesse de la faune et de la flore des Marais du Nord.

La Ville de Québec est le principal propriétaire de cette zone humide située au nord du lac Saint-Charles avec ses 222,9 hectares. Pour sa part, l'APEL a acquis, en 1991 et 1998, des terrains totalisant 20,3 hectares dans le secteur de la baie Charles-Talbot, en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec et le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

L'APEL est chargée de la mise en valeur, du développement et de la gestion quotidienne du territoire des Marais du Nord, et ce, depuis son ouverture en 1995.

Si, pour la Ville de Québec, la principale mission de ce site est de protéger sa source d'alimentation en eau potable, pour l'APEL ce site présente des écosystèmes naturels

diversifiés caractéristiques des zones humides et semi-humides de la région. Les Marais du Nord sont un refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales qu'il faut protéger.

Les quelques 20,3 ha de l'APEL sont devenus une réserve naturelle en milieu privé, ce qui lui en assure la protection intégrale à perpétuité.

Les Marais du Nord sont en fait un réseau complexe d'écosystèmes très diversifiés : marais, tourbière, rivière en méandres et forêts marécageuses et mixtes. La morphologie du paysage est le résultat de l'action des glaciers, il y a plusieurs milliers d'années évidemment.

Les plus de 30 000 personnes qui visitent les Marais du Nord chaque année ont droit à cinq kilomètres de sentiers pédestres bordés de nombreux panneaux d'interprétation. De plus, une tourelle, deux plates-formes et un belvédère permettent des vues inégalables sur les marais et le lac. ☺



Aux Marais du Nord, cinq kilomètres de sentiers vous guideront à travers de magnifiques milieux naturels!



Aidez-nous à poursuivre notre mission !

Créée en 1987, la Fondation québécoise en environnement est un organisme non gouvernemental (ONG) et sans but lucratif. La Fondation s'est donnée comme mission de provoquer et d'accélérer le changement des attitudes et des habitudes des Québécoises et des Québécois face à l'importance de la mise en valeur et de la préservation de l'environnement. À cette fin, les actions de la Fondation tournent autour de trois axes complémentaires : informer la population sur les enjeux environnementaux; sensibiliser et éduquer la population aux moyens et aux actions à entreprendre; favoriser la recherche et la mise en place de solutions concrètes et efficaces. La Fondation québécoise en environnement a initié et collaboré à plus de 70 projets qui ont permis de mobiliser différents intervenants de notre société tant au plan régional, national qu'international.

Contribuez en devenant ami et membre de la Fondation québécoise en environnement. Faites parvenir vos coordonnées et votre don à l'adresse ci-après mentionnée.

Des reçus d'impôts seront émis pour tout montant supérieur à 20\$.

Voici ma contribution de : _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : () _____

Courriel : _____

Fondation québécoise en environnement

1255, carré Phillips, bureau 706
Montréal, Québec
H3B 3G1
(514) 849-3323 ou 1-800-361-2503
Courriel : info@fqe.qc.ca
www.fqe.qc.ca

Redonnons à l'environnement sa vraie nature !

L'AFQM au mont Wright,

un modèle de conservation

Le travail qu'a effectué et que continue de faire l'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) au mont Wright, à Stoneham-Tewkesbury, en banlieue nord de Québec, est un bel exemple du travail de protection et de conservation de la nature qui peut être fait au niveau local.

Organisme à but non lucratif, l'AFQM a pour mission de « promouvoir la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en milieu forestier », explique Mme Véronique Audet, chargée de projets pour l'AFQM. Cette mission privilégie l'éducation et la sensibilisation auprès du grand public et tout particulièrement auprès des jeunes.

L'AFQM concentre ses actions sur l'ensemble du territoire de la région de la Capitale-Nationale et sur une partie de la région de Chaudières-Appalaches.

Le mont Wright

Le parc municipal de la forêt ancienne du mont Wright est la propriété des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury et il renferme deux écosystèmes forestiers exceptionnels, rares au Québec. Depuis 2002, l'AFQM relève le défi de protéger cette forêt ancienne en même temps qu'elle veut la rendre accessible au public.

Le mont Wright a une histoire peu banale. La famille Thomas Wright s'est établie sur cette terre de 190 ha au milieu du 19^e siècle. En 1972, le dernier héritier légua sa propriété à la municipalité à la condition qu'elle en fasse un parc de conservation tout en la rendant accessible au public. À cause d'un problème de testament, ce n'est qu'en 1979 que la municipalité put en prendre possession. La population locale s'est approprié le site malgré l'interdiction d'accès émise par la municipalité. Ainsi, la création de sentiers informels, la coupe d'arbres au sommet et la circulation de véhicules tout-terrain (VTT) ont contribué graduellement à la dégradation



La forêt ancienne du mont Wright renferme deux peuplements forestiers de plus de 300 ans.

du site. Cependant, on y retrouve encore des arbres de plus de 300 ans.

L'AFQM a donc décidé d'aider la municipalité à conserver et mettre en valeur le site en élaborant un plan de conservation et de mise en valeur qui a résulté, entre autres, en l'aménagement de sentiers et l'installation de panneaux d'interprétation. C'est donc le 28 septembre 2002 que le mont Wright a ouvert officiellement ses portes au public. L'AFQM s'occupe également de l'animation du site au moyen de visites guidées destinées aux écoles primaires et secondaires et au grand public.

Finalement, afin de mieux surveiller le site et de maintenir son intégrité, l'AFQM a mis en place une « brigade verte » et souhaite aussi former un groupe des « Amis du mont Wright ». ☺

SARCEL, l'essor économique

dans le respect des principes du développement durable



À Baie-du-Febvre, les terres agricoles gérées par SARCEL accueillent plusieurs espèces de sauvagines lors de leur halte migratoire printanière.

La Société d'aménagement récréatif pour la conservation du lac Saint-Pierre (SARCEL) est un organisme à but non lucratif dont le mandat premier est la conservation et l'aménagement des habitats fauniques très précieux du lac Saint-Pierre, « un gonflement du fleuve entre Sorel et Trois-Rivières dont les berges et les îles présentent les milieux humides les plus imposants du Québec méridional », comme l'écrit le biologiste Claude Tessier.

SARCEL est propriétaire et gestionnaire de terres agricoles qui sont des habitats fauniques d'importance pour la sauvagine et les poissons. Il offre de la chasse contrôlée sur des terres agricoles de la région de Baie-du-Febvre, terres situées tout juste au sud du refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet, sur la rive sud du lac Saint-Pierre. Ses revenus sont réinvestis dans la protection, l'aménagement et l'interprétation des milieux humides.

Depuis 1994, SARCEL concentre ses activités à la chasse contrôlée (à accès universel par tirage au sort) et à l'agriculture durable tout en réinvestissant les revenus dans les infrastructures d'accueil, précise le vice-président Christian Hart.

À la demande du milieu, SARCEL a par ailleurs entrepris une vaste concertation qui a permis à de nombreux partenaires provinciaux et nationaux de mettre en place le premier projet du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et un important projet faunique sur les rives du Saint-Laurent. Depuis, SARCEL est propriétaire d'environ 400 ha et possède des servitudes fauniques sur 155 autres hectares.

Retombées

Présenté comme exemple de développement durable au sommet de Rio et lors d'ateliers au Sommet mondial de l'écotourisme 2002, le projet de SARCEL et les réalisations qui en découlèrent ont permis de faire reconnaître internationalement le territoire comme site de la convention de RAMSAR sur les milieux humides et le lac Saint-Pierre comme réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO. L'an dernier, SARCEL a entre autres remporté le Grand prix du tourisme régional.

Mais la plus grande retombée pour le territoire est la fierté de participer à l'essor de l'économie dans le respect des principes du développement durable. ☉

La rivière du Moulin

un bel exemple d'initiative locale



En bordure des cours d'eau, les végétaux fixent le sol et, du même coup, réduisent l'érosion. Pour cette raison, des travaux de renaturalisation des rives ont été entrepris sur la rivière du Moulin.

Le « Projet concerté de réhabilitation écologique de la rivière du Moulin », au Saguenay. A été réalisé sur une période de cinq ans, de 1999 à 2003, par le Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC), organisme à but non lucratif dont les objectifs sont la protection et la conservation de l'environnement, la préservation des attraits du paysage ainsi que la mise en place d'un mode de vie plus écologique.

M. Marco Bondu, aujourd'hui coordonnateur au Comité de bassin versant qui assure le suivi du projet, explique que le projet est né suite aux dégâts causés par le « déluge » de 1996 : déchets de toutes sortes, érosion des berges. En effet, c'est lors du nettoyage des berges que le CEC a pris conscience des problématiques environnementales de l'écosystème aquatique de la rivière du Moulin.

Les interventions ont été effectuées sur des terrains privés et publics à vocations diverses mais surtout agricole. Après avoir procédé au nettoyage des berges (près de 20 tonnes de déchets ont été amassées), le CEC s'est attelé à des travaux de stabilisation, de réhabilitation et de renaturalisation des berges. Il a entre autres coordonné la plantation de plus de 40 000 plants. Le CEC a aussi procédé à l'aménagement de structures filtrantes sur les berges et les affluents de la rivière du Moulin.

Les animaux de ferme qui allaient s'abreuver à la rivière causaient aussi des problèmes de pollution et piétinaient les berges. Il a fallu leur interdire l'accès à la rivière. Avec la collaboration des agriculteurs, des clôtures électriques ont été installées et on a aménagé des abreuvoirs, dit M. Bondu.

La réalisation du projet a eu de nombreuses retombées positives : la création d'emplois, le partenariat avec le milieu, la sensibilisation du public, l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration de la biodiversité, etc. La population s'est réapproprié la rivière et les citoyens peuvent désormais pratiquer sans danger pour leur santé des activités comme la pêche, la baignade, le canotage. Et la présence des populations fauniques est en augmentation. ☉



En milieu naturel
Respecter, protéger et conserver la vie !



Aluminerie de Deschambault
1, Boul. des Sources
Deschambault (Québec) G0A 1S0
www.alcoa.com

La Société Duvetnor, une belle histoire

En 1979, une poignée de biologistes conscients des richesses des îles du Bas-Saint-Laurent décident de les protéger. Ils fondent la Société Duvetnor Ltée, une corporation privée à but non lucratif. Avec l'aide de partenaires, ils achètent Les Pèlerins, deux des trois îles du Pot à l'Eau-de-Vie et l'île aux Lièvres. En 1989, Duvetnor décide d'ouvrir certaines des îles au public et met en place une infrastructure d'accueil, crée un programme d'interprétation, aménage des sites de camping, construit plusieurs maisonnettes et achète des bateaux pour le transport des visiteurs.

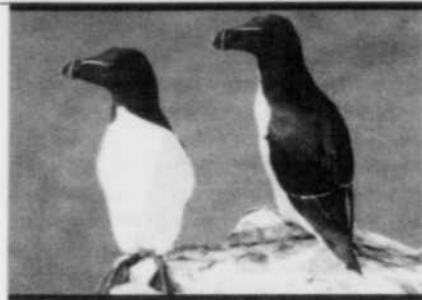
La Société a aussi consacré beaucoup d'énergie à restaurer le phare abandonné des îles du Pot à l'Eau-de-Vie sur le petit archipel satellite de l'île aux Lièvres pour ensuite le convertir en une charmante auberge. La Société Duvetnor a été une des premières à militer pour le développement d'une norme de qualité en écotourisme. Cette norme garantit que l'entreprise respecte le milieu naturel qu'elle met en valeur et donne à ses visiteurs une interprétation de qualité.

Duvetnor a mis au point plusieurs programmes dans la poursuite de ses objectifs : mise en valeur écotouristique, construction d'infrastructures d'accueil, aménagements fauniques et recherches scientifiques sur la faune terrestre et marine.

L'action de Duvetnor est maintenant plus axée sur l'écotourisme, dit M. Jean Bédard, fondateur de la société qui reçoit 4 000 visiteurs par an dans ses infrastructures de l'île aux Lièvres et du Pot à l'Eau-de-Vie. Elle offre des séjours de découverte qui peuvent durer jusqu'à une semaine. Elle possède des maisonnettes tout confort et, depuis 2004, une toute petite auberge, l'Auberge du Lièvre.

Une expertise scientifique

La conservation et la mise en valeur de ce vaste territoire naturel exigent une connaissance approfondie de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi Duvetnor a réalisé, avec l'aide de nombreux partenaires, diverses recherches scientifiques pour recueillir les données nécessaires à une gestion efficace. La corporation met désormais cette expertise au service des diverses agences, institutions et ministères qui souhaitent s'en prévaloir.



Le Petit Pingouin : une espèce à observer lors d'un séjour dans les îles du Bas-Saint-Laurent.



Stadacona

Stadacona inc., chef de file dans la fabrication de papier journal, de papier annuaire et de carton ainsi que dans la technologie de pâte désencrée.

Pour que l'héritage suive les générations.



Depuis près de 80 ans, Stadacona inc. anime la vie économique de la région, tout en maintenant une politique de développement durable. Fidèle à sa mission, elle souscrit fièrement au talent et à l'excellence en s'associant au dynamisme de la communauté qui l'entoure.

Beauport, beaucoup de travail

sur une très petite rivière

Le Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) a fait « beaucoup de travail sur une très petite rivière », selon l'expression même de Mme Nathalie Piedbœuf, directrice générale de l'organisme. Et combien elle a raison ! Le petit cours d'eau « longtemps considéré comme un égout à ciel ouvert », fait maintenant la fierté de plusieurs de ses riverains qui sont beaucoup plus sensibilisés à l'importance de protéger un véritable milieu sauvage dissimulé au cœur de l'arrondissement de Beauport. D'ailleurs, les nombreuses mangeoires à oiseaux installées par les promeneurs et ornithologues en herbe le long des sentiers aménagés par le CVRB prouvent leur attachement à ce petit coin de pays. Ce sentiment d'appartenance se révèle aussi chaque année lors de la tenue de la « Pêche en ville » organisée par l'organisme et qui attire plus de 500 pêcheurs petits et grands.

Depuis 15 ans

Le CVRB protège et aménage ce cours d'eau depuis une quinzaine d'années. Il a d'abord fallu entreprendre maintes corvées de nettoyage afin de transformer un lieu en piteux état en un parc agréable dont la beauté est amplifiée par une cascade chargée d'histoire. Les années passant, le CVRB a dû redoubler d'efforts afin de sensibiliser la population à l'importance de cette rivière et de son bassin versant. La nécessité d'en assurer la conservation a porté fruit au point que le public signale maintenant au CVRB des gestes d'abus envers ce milieu et suggère des actions de conservation.

Volet éducatif

La portée des actions environnementales du CVRB ne se limite pas à la rivière Beauport. L'organisme a entrepris, au fil du temps, une vaste opération de sensibilisation des



Le CVRB a remporté deux prestigieux prix en 2004 dont un Phénix de l'environnement pour le projet « J'adopte un cours d'eau »

jeunes de 6 à 17 ans par le biais de projets d'éducation relative à l'environnement, mis en place dans près de 70 écoles du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. Ces projets ont notamment permis au CVRB de remporter deux prestigieux prix en 2004 dont un Phénix de l'environnement pour le projet « J'adopte un cours d'eau » et le prix Thomas G. Brydges pour l'avancement de la surveillance et des recherches en écologie au Canada. Sur le plan régional, le CVRB offre des sorties éducatives pour les écoles primaires, garderies scolaires et centres de la petite enfance au Camping municipal de Beauport ainsi qu'à la rivière Beauport. Durant la saison estivale, les jeunes amateurs de la nature ont la chance de participer à un camp de jour écologique.

Parc linéaire pour protéger et mettre en valeur

la rivière Saint-Charles et ses abords



Beaucoup d'efforts sont déployés pour renaturaliser les berges de la rivière Saint-Charles dans le but d'offrir aux citoyens une rivière plus saine et en beauté.

Il est des villes qui investissent beaucoup dans la conservation de la nature et dans l'aménagement d'espaces naturels afin de permettre à la population de profiter des rares endroits où la nature garde ses droits dans un milieu urbain. La Ville de Québec en est une.

Québec a en effet déployé, depuis plusieurs années, beaucoup d'efforts et consacré plusieurs milliers de dollars pour conserver ou recréer des milieux naturels sur son territoire.

Qu'il s'agisse de la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles, de l'aménagement de pistes cyclables ou de parcs, Québec a fait montre d'un grand souci de protection de la nature et a eu le souci d'en faire profiter ses citoyens.

Elle poursuit sur sa lancée avec l'aménagement d'un parc linéaire de 30 kilomètres de longueur le long de la rivière Saint-Charles. La partie la plus urbanisée fait également l'objet de grands travaux

en vue de lui redonner l'aspect d'une rivière plutôt que celui d'un canal avec ses abords en béton.

Quand les travaux seront terminés, la Ville aura investi quelque 9,7 millions \$ dans ce parc. Cinq millions de dollars ont déjà été investis et plus de la moitié du parc, soit 18 kilomètres, ont déjà été aménagés dans les secteurs Les Saules et Duberger, jusqu'à l'entrée de Neufchâtel, le long du boulevard Saint-Jacques. Sentier pédestre et percées visuelles avec belvédères font partie des aménagements.

Ce parc linéaire que la Ville veut compléter pour les fêtes du 400^e en 2008, suivra la rivière Saint-Charles du Vieux-Port jusqu'au lac Saint-Charles, l'une des principales sources d'approvisionnement de la Ville en eau potable.

D'autres sentiers secondaires seront aménagés sur huit kilomètres dont un kilomètre le long de la rivière Duberger, qui se jette dans la Saint-Charles.

Les visiteurs qui arpenteront ce parc seront surpris

du nombre d'animaux qui vivent sur les berges de la rivière Saint-Charles, dont des lièvres, des loutres, des cerfs même. Pour les amateurs d'ornithologie, la diversité des oiseaux fréquentant ce parc linéaire sera un délice. Il n'est pas rare d'y voir un balbuzard pêcheur, un grand héron ou encore un pic mineur.

Que dire des paysages avec la chute Kabir Kouba, à la hauteur de Loretteville? Le parc traversera aussi des canyons, des méandres. La flore n'est pas en reste dans ce parc linéaire où on retrouvera des colonies de fougères, des saulaies, etc.

Comme le dit M. Jacques Grantham, du Service de l'environnement de la Ville, le parc linéaire contribue à protéger, conserver et mettre en valeur la rivière et la diversité des milieux naturels qui la bordent.

M. Grantham ajoute que la Ville est à se doter d'un plan directeur des milieux naturels : boisés urbains, territoire forestier, lacs et rivières, milieux humides. Elle travaille aussi à la confection d'un répertoire des milieux naturels d'intérêt. ☉

VIRAGE VERT

Protéger la vie, ça passe aussi par des choix de consommation responsables.

Dans cet esprit, la Ville de Québec adopte les technologies les plus récentes pour améliorer son bilan environnemental.

L'acquisition de véhicules hybrides s'inscrit dans la foulée d'autres orientations et initiatives de la Ville, dont le captage des biogaz au lieu d'enfouissement sanitaire, la formation des employés à une conduite écologique des véhicules, les carburants alternatifs ou le chauffage géothermique des bâtiments municipaux.



L'environnement
chaque jour

VILLE DE
QUÉBEC



ENVIRONNEMENT

Sauvegarde en cours:

Pour chaque centrale, poste et ligne qu'elle construit, Hydro-Québec réalise depuis plus de 30 ans des études environnementales incluant l'inventaire des grands mammifères et de leurs habitats. Grâce à l'expertise de ses 220 spécialistes de l'environnement, Hydro-Québec contribue à préserver le patrimoine collectif des Québécois.

Nous mettons aussi notre énergie à recenser les habitats favorables à l'orignal!

 **Hydro
Québec**

L'intendance,

ou quand la population se responsabilise



Il n'y a pas d'âge pour aimer la nature! Et plus on est jeune, plus il est facile de reconnaître l'importance de la protection des milieux naturels.

Le gouvernement du Canada est conscient du fait que les Canadiens sont de plus en plus nombreux à vouloir jouer un rôle actif dans le maintien de la santé, de la sécurité et de la productivité des eaux. C'est pourquoi le ministère des Pêches et des Océans (MPO) veut accroître la participation de la population aux activités d'intendance partout au pays.

Qu'est-ce que l'intendance? C'est la mobilisation de millions de Canadiens qui ont décidé d'agir de manière responsable envers l'environnement. Ceux-ci agissent seuls ou collectivement pour préserver la qualité du sol, de l'air et de l'eau.

Des exemples

Un bel exemple d'intendance, c'est le Réseau d'observation du caplan sur la Côte-Nord. M. Guy Parenteau, directeur général de la ZIP (zone d'intervention prioritaire) côte nord du golfe, explique que ce réseau met à contribution les gens qui font la récolte du caplan afin de savoir si elle est aussi bonne d'année en année, s'il y a déplacement des endroits de frai, etc. Le réseau voudrait étendre son étude sur les zones potentielles, comprendre pourquoi le caplan n'y va pas. «*Et nous voulons avoir des informateurs sur toute la côte*», conclut M. Parenteau.

La ZIP des Îles-de-la-Madeleine fournit un autre exemple avec la réalisation, en 2000, d'un inventaire des ressources (mollusques, sauvagine, petits fruits, etc.) des cinq plus importants plans d'eau intérieurs des Îles. Après avoir présenté à la population les résultats de l'étude, au moyen de cartes notamment, cinq comités de gestion intégrée ont été mis sur pied. C'est donc une soixantaine de personnes représentatives des différents secteurs d'activités qui voient maintenant à la conservation des richesses de ces plans d'eau et à leur exploitation dans une perspective de développement durable, dit M. Yves Martinet, directeur adjoint de la ZIP. ☺

Conservation des milieux marins et côtiers

une action précieuse pour l'avenir



La sensibilisation est un volet important de la conservation des milieux marins et côtiers.

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, spécialistes et citoyens œuvrent pour la conservation des milieux marins

Aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie, les biologistes et autres spécialistes de la conservation de la nature travaillent en étroite collaboration avec les communautés riveraines côtières du Saint-Laurent pour assurer la conservation des milieux marins. M. Guillaume Dufour, biologiste œuvrant au Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) explique que les citoyens qui habitent le bord de la mer, s'y promènent ou y travaillent observent beaucoup de choses dans ces milieux marins et l'information dont ils disposent s'avère précieuse. M. Dufour trouve important de bénéficier de leurs observations et, en retour, il est utile de les sensibiliser à la nécessité de protéger ces milieux marins qui, parfois, ne racontent pas de façon évidente leur importance aux riverains et aux pêcheurs.

Les zostérides

Il en va ainsi des zostérides. «*La zostère marine est une plante qui fait de grands herbiers, qui couvre de grandes superficies, sous l'eau. Parfois ça fait comme des îlots*», dit M. Dufour qui précise que ces zostérides attirent beaucoup d'animaux car elles forment des garde-manger peu profonds pour les poissons. De plus, ces zostérides sont généralement à l'abri des vents. On les retrouve donc dans les milieux abrités comme les barachois et les baies, entre autres dans les barachois de Gaspé. Elles sont très utiles. En plus des animaux marins, ces «*garde-manger*» attirent aussi les oiseaux migrateurs, les goélands, les cormorans, les bernaches, les canards au printemps. Or, parfois la zostère est considérée comme une nuisance par des utilisateurs du milieu. C'est

pourquoi le CREGIM a demandé au biologiste Dufour de réaliser un projet de sensibilisation aux milieux marins pour l'été 2005. Il doit faire un guide à l'intention des comités côtiers de gestion intégrée de la zone côtière, qui sont formés de représentants de différents secteurs d'activités ayant comme objectif commun de promouvoir un développement viable et cohérent de leur territoire; de la municipalité; de la marina quand il y en a une; des pêcheurs; des agriculteurs; des gouvernements fédéral et provincial. Ces comités côtiers font la gestion intégrée de la zone côtière. M. Dufour devra aussi créer des cartes pour justement identifier les zones où pousse la zostère prise aussi par les crabes, les crevettes, le calmar, de même que par les gros poissons. Ce guide sera utile à la population en général et aux communautés riveraines. Les comités de gestion intégrée de la zone côtière s'en serviront pour mieux veiller sur les habitats marins. Le travail que font ces comités de gestion intégrée est ardu car on y compte beaucoup de partenaires. Mais comme les gens sont attachés à leur milieu et le connaissent bien et qu'en même temps ils sont inquiets face à la pollution et à la dégradation de certains milieux marins, c'est un travail très utile.

«*C'est faire de la science en dehors des tours d'ivoire, sur le terrain, avec et pour la population*», conclut M. Dufour. Le CREGIM est un organisme sans but lucratif voué à la protection de l'environnement. Par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Le CREGIM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux régionaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).

Les Escoumins et la rivière Betsiamites

C'est pourquoi le Comité côtier Les Escoumins-Betsiamites a été créé. Bien sûr, c'est un organisme à but non lucratif qui veut promouvoir et encourager la gestion intégrée de cette zone côtière tout en favorisant la participation du milieu.

Le Comité côtier Les Escoumins-Betsiamites, c'est 13 représentants d'organismes et entreprises présents sur l'ensemble de la zone côtière. Plusieurs municipalités, la communauté innue d'Essipit et les différents secteurs d'activités socio-économiques du territoire y sont représentés.

Cet organisme est là pour sensibiliser la population en général et les usagers de la zone côtière à son importance pour la collectivité et à la nécessité de maintenir son intégrité.

C'est en regroupant des représentants d'à peu près tous les secteurs d'activités qu'on retrouve dans la zone côtière que le Comité entend réussir sa mission.

Plan triennal d'action

Aux fins d'une plus grande efficacité, le Comité, dont la présidente est Mme Rachel St-Louis, s'est doté d'un plan triennal d'action, qui va de 2004 à 2007.

Le Comité veut, entre autres, que Pêches et Océans Canada interdise ou limite l'usage d'engins de pêche pouvant emmêler les mammifères marins lors du frai du capelan, moment où ces mammifères sont plus susceptibles de s'approcher de la côte.

M. Jean-Marie Bélisle, coordonnateur, explique que le Comité finance, depuis 1999, une activité dans les écoles, en collaboration avec Explos-Nature, afin de faire découvrir la zone côtière aux jeunes. ☺



Autochtones, sportifs et toute une région

s'unissent pour utiliser un territoire dans l'harmonie

Les communautés autochtones, tant du Québec que du Canada, font elles aussi des efforts pour établir, ou rétablir dans plusieurs cas, un équilibre harmonieux entre la conservation et la protection de la nature et son utilisation à des fins récréatives, touristiques et même économiques.

C'est ce qui se passe, par exemple, dans la Forêt de l'Aigle, en Outaouais. La Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle, née en 1996 pour réaliser à cet endroit le concept de «forêt habitée», est composée de représentants de tous les milieux de la région, dont un de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, explique Mme Claudia Meloche, gestionnaire des ressources récréatives de la Forêt de l'Aigle. Tout ce beau monde essaie d'utiliser les ressources de la Forêt de l'Aigle dans l'harmonie et avec le souci d'en assurer la pérennité. Car cette forêt, représentative de l'Outaouais, recèle une panoplie impressionnante d'écosystèmes terrestres et aquatiques, qui abritent une faune et une flore riches et très diversifiées. On y trouve plusieurs espèces animales, plus de 110 espèces d'oiseaux dont la paruline des pins, assez rare au Québec mais omniprésente dans la Forêt de l'Aigle.

D'une superficie de 140 km carrés, la Forêt de l'Aigle a été traditionnellement occupée par les Algonquins. Depuis 1812, elle fait l'objet d'exploitation forestière. D'ailleurs, une firme forestière s'y est installée en 1820 et a été en activité jusqu'en 1968.

Aujourd'hui, grâce à la collaboration de tous les gens de la région, la Forêt de l'Aigle fait vivre des travailleurs de la

forêt, car il s'y fait de la coupe de bois.

Dans un souci de protection et de sensibilisation des gens, le biologiste André Dumont a installé des nichoirs dans les marais pour y attirer des aigles.

La Forêt de l'Aigle sert beaucoup aux activités récréatives et elle est bien équipée pour servir cette clientèle.

Le plus grand sentier aérien au Québec

Et pour que les visiteurs puissent contempler cette riche forêt sous un angle particulier, la Corporation y a aménagé un sentier suspendu d'arbre en arbre. Avec ses 500 mètres, c'est le plus grand sentier aérien au Québec. Mme Meloche précise que c'est là un sentier aérien qui n'a pas de vocation ludique. «On n'y joue pas, on y fait de la contemplation».

Les amateurs de camping sauvage y trouvent aussi leur compte. Cinq terrains sont aménagés le long d'une rivière. Deux grandes rivières traversent la forêt: les rivières de l'Aigle et Hibou. Par ailleurs, d'autres visiteurs peuvent s'héberger dans l'un ou l'autre des quatre chalets ou encore dans le «dortoir des bûcherons» ou dans le «refuge».



Un sentier suspendu de 500 mètres permet aux visiteurs d'observer la richesse forestière de la forêt de l'Aigle.

Mme Meloche explique que la Corporation veut maintenant mettre une partie de ses efforts pour devenir un attrait touristique majeur pour la région. Elle précise que le tourisme peut s'y pratiquer quatre saisons durant. La Corporation s'appête d'ailleurs à fournir de nouvelles activités hivernales. ☺

PRIX ALCAN POUR LA DURABILITÉ

Préserver les forêts de la planète grâce à des partenariats efficaces

Alcan Inc. et le Prince of Wales International Business Leaders Forum (IBLF) félicitent le Forest Stewardship Council, premier lauréat du Prix Alcan pour la durabilité, d'une valeur de un million de dollars US. Le FSC a été sélectionné par un jury international de spécialistes en durabilité parmi 488 candidatures admissibles provenant de 79 pays.

Lors de la sélection du lauréat de 2004, le jury a déclaré : « Le FSC est l'instigateur d'une approche novatrice de gestion forestière responsable qui fait le lien avec le marché par la certification et l'étiquetage des produits. Cet ambitieux modèle de durabilité se fonde sur des partenariats solides avec diverses parties prenantes dans le monde entier. »

Alcan et l'IBLF félicitent également les six finalistes qui ont reçu une bourse de 15 000 \$ US chacun pour suivre un cours d'études supérieures en partenariats intersectoriels (Cross Sector Partnership) accrédité par l'Université de Cambridge. Les boursiers sont :

- ApproTEC, États-Unis
- Comunidad Indígena de Nuevo San Juan Parangaricutiro, Mexique
- Friends of the Earth, Ghana
- FUNEDSIN, Équateur
- Global Action Plan, Royaume-Uni
- Social Change Assistance Trust, Afrique du Sud

Chef de file mondial de la promotion de la durabilité en tant que concept de gestion, Alcan a créé le Prix Alcan pour la durabilité afin de souligner les contributions exceptionnelles des organisations à but non lucratif, non gouvernementales et de la société civile à l'objectif de durabilité économique, environnementale et sociale. Alcan s'est engagée à financer pendant neuf ans le premier cycle du Prix Alcan pour la durabilité, en espérant que ce prix sera décerné pendant de nombreuses années. L'appel de candidatures pour 2005 est ouvert jusqu'au 31 mars 2005.

Ensemble,
bâtissons
un monde
durable

Pour en savoir plus sur le Prix Alcan pour la durabilité et sur les critères d'admissibilité, visitez le site www.prixalcanpourladurabilite.com

Prix Alcan pour la durabilité



En collaboration avec International Business Leaders Forum



Un projet Fondation de la faune-UPA

pour assainir et protéger les cours d'eau agricoles



En zone agricole, des actions concrètes doivent être entreprises afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Les producteurs agricoles du Québec sont de plus en plus sensibilisés à l'importance de protéger les cours d'eau qui bordent ou traversent leurs terres. Il ne faut donc pas se surprendre de la mise sur pied d'un programme de mise en valeur des cours d'eau en milieu agricole qui nécessitera leur participation active.

M. Claude Grondin, de la Fondation de la faune du Québec (Fondation), explique qu'il s'agit d'un programme qui s'étalera sur cinq ans. « Nous verrons à améliorer les bandes riveraines et le lit de ces cours d'eau afin de recréer des milieux propices à la faune en général et à l'amélioration de la qualité de l'eau qui coule dans ces ruisseaux ou petites rivières ».

Il s'agit d'un programme d'envergure qui commande la participation d'une multitude d'intervenants. Les quatre organismes qui seront sur la gestion régulière du projet sont, outre la Fondation, l'Union des producteurs agricoles (UPA), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et Faune Québec.

Les producteurs seront appelés à participer à la

plantation d'herbacées, d'arbustes et même d'arbres le long des cours d'eau, à la stabilisation des talus par l'installation de végétaux. Dans certains cas, ils pourront même être appelés à ériger des seuils ou des abris pour le poisson et même aménager des frayères.

Têtes de rivières

Une dizaine de projets pilotes seront amorcés, à compter d'avril, sur le territoire québécois. Chacun de ces projets devrait mettre à contribution entre 20 et 40 producteurs agricoles qui travailleront avec des clubs conseils en agro-environnement et avec les fédérations des régionales de l'UPA.

Au cours de ces cinq ans, on s'attaquera aux têtes de rivières, soit les petits cours d'eau qui se jettent dans les rivières. Ce peut être des fossés agricoles ou des ruisseaux. « Nous porterons probablement une attention particulière aux bassins versants qui ont été identifiés il y a quelques années par le ministère de l'Environnement dans sa Politique nationale de l'eau ».

Ce sont les organismes agricoles qui déposeront leurs projets à la Fondation quelque part en mars.

« Nous voulons démarrer les travaux en avril ou mai », dit M. Grondin, coordonnateur du programme.

Les organismes représentant les agriculteurs devront travailler avec des organismes environnementaux reconnus, afin de s'assurer d'une expertise environnementale.

M. Grondin fait remarquer que les producteurs agricoles, en général, voient ce genre de projets d'un bon œil. « Ils voient le gros bon sens derrière notre démarche », dit-il. « Ils savent que nous ne voulons pas simplement leur amener des bibittes sauvages dans leurs champs, mais plutôt éviter l'érosion de leurs terrains et améliorer la qualité de l'eau qui coule sur leurs propriétés ».

Le programme tiendra compte des différents types de production agricole : porcine, laitière, etc. Au terme du projet de cinq ans, un guide de bonne pratique agricole sera élaboré pour aider les producteurs.

Plus tard, M. Grondin espère qu'« on pourra travailler sur des cours d'eau plus gros, tels les rivières ».

LA BIODIVERSITÉ

UN ALLIÉ NATUREL DES AGRICULTEURS

AMÉNAGEMENT
de berges

PLANTATION
de haies brise-vent
et d'écrans boisés

PROTECTION
de milieux humides

UPA L'Union des
producteurs
agricoles

CDAQ

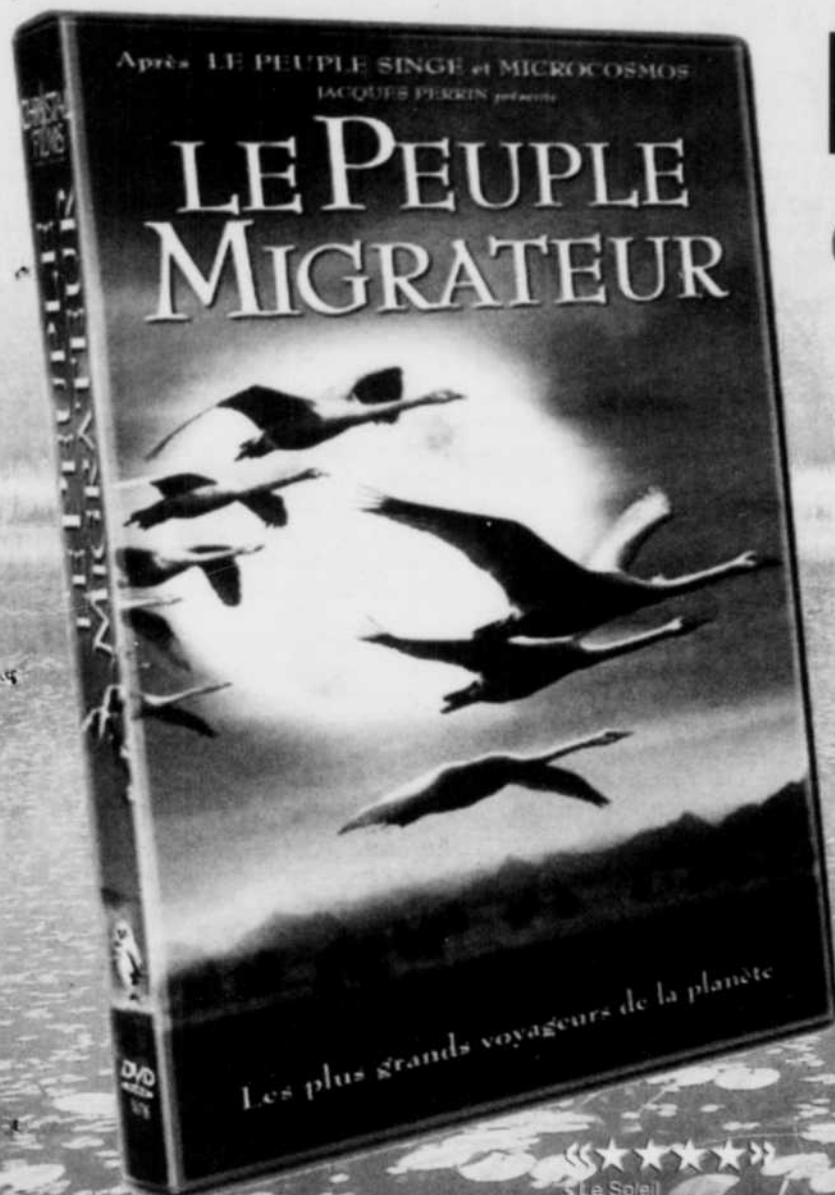
Centre de données
agricoles et agro-alimentaires
1100, rue de la Confédération
Québec, Québec, Canada



L'Union québécoise pour la conservation de la nature

Depuis 1981

UQCN



Protégez la vie... et recevez en cadeau le DVD « Le peuple migrateur » !

Joignez-vous à l'équipe de l'UQCN « Les bienfaiteurs de la nature » en devenant donateur mensuel (11 \$ ou plus) et ce avant le 29 avril, et recevez en cadeau le DVD du merveilleux film de Jacques Perrin « Le peuple migrateur », une valeur de 34 \$.*

C'est notre façon de vous dire : Merci !
Bienvenue dans l'équipe !

Appelez dès aujourd'hui

entre 9 h et 16 h 30 au (418) 648-UQCN (8726)

ou remplissez le coupon et retournez-le à :

Union québécoise pour la conservation de la nature

1085, avenue de Salaberry, bureau 300, Québec (QC) G1R 2V7

Télec. : (418) 648-0991 • courrier@uqcn.qc.ca

★★★★★
Le Soleil
The Gazette
Le Journal de Montréal

« Absolument fabuleux ! »

- René Hamier-Roy, Flash

www.uqcn.qc.ca

05-M1

Je me joins à l'équipe « Les bienfaiteurs de la nature »,
J'autorise l'UQCN à prélever, le 1^{er} de chaque mois, un montant de :

1. L'intéressé 5\$/mois (16¢/jour)
2. L'observateur 11\$/mois (36¢/jour)
3. L'aventurier 19\$/mois (61¢/jour)
4. Le gardien plus de 19\$/mois \$

} Recevez le DVD en cadeau !

Je ne peux me joindre à l'équipe « Les bienfaiteurs de la nature » maintenant,
mais j'aimerais faire un don ponctuel de \$

J'effectue mes versements mensuels ou mon don ponctuel par :

Chèque Visa Master Card

Je joins un chèque portant la mention «NUL» pour prélèvements mensuels ou, pour un don ponctuel, je joins un chèque au nom de «UQCN»

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____ / _____

Nom du détenteur : _____ Signature : _____
(en lettres majuscules)

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____ N° de tél. : _____

Je souhaite recevoir de l'information sur les activités de l'UQCN.

Voici mon adresse de courriel : _____

En devenant donateur mensuel ou avec un don de 20\$ ou plus, vous devenez automatiquement membre de l'UQCN pour un an. Cochez si vous ne souhaitez pas devenir membre.

Je ne désire pas que mon nom soit échangé ou publié.

Je ne souhaite pas recevoir le DVD.

* Vous pouvez mettre fin à votre engagement en tout temps en communiquant par téléphone ou par écrit avec l'UQCN.

* Selon les règles d'émissions de recs de charité, un organisme ne peut émettre de recs pour la valeur d'un cadeau (valeur du DVD 34\$). Vous recevez un recs pour l'ensemble de vos dons à la fin de l'année fiscale.

* S.V.P., veuillez prévoir environ 6 semaines pour la livraison de votre DVD.

No enregistrement de charité 11927 5816 RR 0001